



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BERUGES

SEANCE DU 20 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le sept mars une convocation est envoyée à chaque conseiller pour la réunion qui doit avoir lieu le vingt mars.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt mars, à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire après convocation légale, sous la présidence de M. Olivier KIRCH, en tant que maire.

1. **PRESENTS 11 :** Mrs. Olivier KIRCH, François HERVOUET, Hervé MONNEREAU, Christophe BONNEAU, Emmanuel BONNET, Jean-François LATRILLE et Mmes Lydie PROVOST, Joëlle GARCIA, Véronique LEGENDRE, Laurence GUITTET, Céline CAMUSARD.
2. **POUVOIRS 2 :** Mr Christian DESSAULT donne pouvoir à Mr Emmanuel BONNET
Mme Magali PRINCIPAUD donne pouvoir à Mme Laurence GUITTET,

Quorum atteint

Secrétaire de séance : Lydie PROVOST

Ouverture de la séance 20h04

Approbation du PV du conseil du 06 février 2025

Mise aux voix Contre 0 ; Abstentions 0 ; Pour 13

Décision du maire :

Renouvellement de l'adhésion de la commune à des associations

- L'Agence des Territoires de la Vienne (AT86) avec qui nous travaillons pour certains projets de la commune. En 2025, l'AT86 nous accompagne dans la définition du projet de rénovation de notre école pour les prochaines années.
- L'Association des Maires de France du département de la Vienne (AMF86) qui réalise pour le compte des communes un travail de veille juridique et défend leurs intérêts auprès de leurs partenaires institutionnels.
- L'Association des Maires Ruraux de France du département de la Vienne (AMRF86) qui réalise pour le compte des communes à caractère rurale un travail de veille juridique et défend leurs intérêts auprès de leurs partenaires institutionnels.

Chantier Café - Restau - Commerce multiservices : Avenant n°2 sur le lot 3

La mise en évidence de la fragilité structurelle d'une partie du mur arrière du bâtiment nécessite sa consolidation. Ces travaux d'importance conduisent à réévaluer le coût du lot 3 - Démolition, gros œuvre, enduits : plus-value de 27K€ HT, nécessitant la conclusion d'un nouvel avenant.

Question 03 : Mandat au Centre de Gestion pour la réalisation d'un appel d'offres concernant la protection complémentaire santé statutaire des agents de la fonction publique territoriale

Olivier KIRCH : Le régime statutaire des agents de la fonction publique évolue à nouveau : les collectivités locales devront à partir de 2026 prendre en charge une cotisation supplémentaire pour financer l'assurance complémentaire santé de leurs agents.

Dans ce cadre, le Centre de Gestion propose de réaliser une mise en concurrence pour négocier et tenter d'identifier la société d'assurance la plus avantageuse pour les agents et les collectivités. Au terme de ce

processus, la commune aura le choix de contractualiser (ou pas) avec l'organisme qui aura été identifié. Les agents ne seront pas dans l'obligation d'adhérer à ce contrat.

Mise aux voix Contre 0 ; Abstentions 0 ; Pour 13

Question 04 : SOREGIES : renouvellement du contrat de fourniture d'énergie

Olivier KIRCH : Le contrat de fourniture d'énergie « 100% Poitou'Vert » arrive à échéance fin mars. Il convient donc de le renouveler. Pour mémoire, ce contrat propose une fourniture d'électricité entièrement issue des parcs producteurs d'énergie renouvelable du territoire de Sorégies donc en circuit court, permettant des tarifs avantageux (- 6% par rapport aux tarifs réglementés).

Mise aux voix Contre 0 ; Abstentions 0 ; Pour 13

Information au Conseil sur l'état annuel des indemnités des élus.

Olivier KIRCH : Le taux de calcul des indemnités des élus de Béruges n'a pas évolué en 2024, et pas depuis le début de la mandature. A noter : l'augmentation du point d'indice de la fonction publique l'année dernière a mécaniquement réhaussé de quelques euros par mois ces indemnités. Rappelons que le Maire et les adjoints ne perçoivent pas la totalité de l'indemnité à laquelle ils ont droit.

- **Budget Caisse des écoles**

Question 06 : Approbation du Compte Financier Unique 2024 budget Caisse des Ecoles

Chapitres	Compte Financier Unique 2024
011 Charges à caractère général	11 090,99 €
Total dépenses de fonctionnement	11 090,99 €
002 Résultat de fonctionnement reporté	
74 Dotations et participations	11 181,33 €
Total recettes de fonctionnement	11 181,33 €

Sortie de la salle de Monsieur le Maire

Mise aux voix Contre 0 ; Abstentions 0, Pour 12

Question 07 : Affectation du résultat 2024 budget Caisse des Ecoles

Dépenses	11 099,99 €
Recettes	11 181,33 €
Résultat 2024	81,34 €
Résultat reporté 2023	78,67 €
Résultat 2024 reporté en 2025 au compte 002	160,01 €

Mise aux voix Contre 0 ; Abstentions 0 ; Pour 13

Question 08 : Vote du Budget primitif 2025 budget Caisse des Ecoles

Chapitres	Budget primitif 2025
011 Charges à caractère général	11 160,00 €
Total dépenses de fonctionnement	11 160,00 €
002 Résultat de fonctionnement reporté	160,01 €
74 Dotations et participations	10 999,99 €
Total recettes de fonctionnement	11 160,00 €

Mise aux voix Contre 0 ; Abstentions 0 ; Pour 13

• Budget annexe Logement

Question 09 : Approbation du Compte Financier Unique 2024 budget annexe Logement

Section de fonctionnement :

Chapitres	Compte Financier Unique 2024
011 Charges à caractère général	5 584,42 €
66 Charges financières	1 260,16 €
Total dépenses de fonctionnement	6 844,58 €
75 Autres produits de gestion courante – loyers logements	17 826,81 €
78 Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions	946,04 €
Total recettes de fonctionnement	18 772,85 €

Section d'investissement :

Chapitres	Compte Financier Unique 2024
16 Remboursement capital	10 000,00 €
165 Cautions	505,68 €
Total dépenses d'investissement	10 505,68 €
1068 – Excédent de fonctionnement	17 880,55 €
165 Cautions	928,22 €
Total recettes de fonctionnement	18 808,77 €

Sortie de la salle de Monsieur le Maire

Mise aux voix Contre 0 ; Abstentions 0 ; Pour 12

Question 10 : Affectation du résultat 2024 Budget annexe Logement

Résultat de Fonctionnement :

Dépenses	6 844,58 €
Recettes	18 772,85 €

Résultat 2024	11 928,27 €
Résultat reporté 2023	3 665,00 €
Résultat 2024 reporté en 2025	15 593,27 €

Dont 6 600 € reporté au compte 002 – section de fonctionnement et 8 993,27 € au 1068 à la section d’investissement

Résultat d’Investissement :

Dépenses	10 505,68 €
Recettes	18 808,77 €
Résultat 2024	8 303,09 €
Résultat reporté 2023	55 443,10 €
Résultat 2022 reporté en 2023 au compte 001	63 746,19 €

Mise aux voix Contre 0 ; Abstentions 0 ; Pour 13

Question 11 : Vote du budget primitif 2025 budget annexe Logement

Section Fonctionnement :

Chapitres	Budget primitif 2025
011 Charges à caractère général	17 700,00 €
023 Virement à la section d’investissement	2 000,00 €
65 Autres charges de gestion courante	6 000,00 €
66 Charges financières	1 100,00 €
68 Provisions	2 000,00 €
Total dépenses de fonctionnement	28 800,00 €
002 Résultat de fonctionnement reporté	6 600,00 €
75 Autres produits de gestion courante – loyers logements	22 200,00 €
Total recettes de fonctionnement	28 800,00 €

Section Investissement :

Chapitres	Budget primitif 2025
16 Remboursement capital	10 000,00 €
165 Cautions	2 050,00 €
2132 Travaux dans les logements	62 739,46 €
Total dépenses d’investissement	74 789,46 €
002 Résultat d’investissement reporté	63 746,19 €
021 Virement de la section d’investissement	2 000,00 €
1068 – Excédent de fonctionnement	6 993,27 €
165 Cautions	2 050,00 €
Total recettes de fonctionnement	74 789,46 €

• Budget principal Commune

Section de fonctionnement :

	Compte Financier Unique 2024	Budget primitif 2025
011 Charges à caractère général	254 338,12 €	293 573,74 €
012 Charges de personnel	712 286,55 €	752 780,00 €
014 Atténuations de produits	94 646,00 €	95 088,00 €
023 Virement à la section d'investissement		67 490,00 €
042 Opérations d'ordre entre section - Amortissements	119 800,23 €	53 000,00 €
65 Autres charges de gestion courante	122 536,22 €	133 080,00 €
66 Charges financières	6 746,52 €	6 000,00 €
67 Charges spécifiques	15 344,00 €	100,00 €
68 Dotations aux provisions et dépréciations	157,95 €	200,00 €
TOTAL DEPENSES	1 325 855,59 €	1 401 311,74 €
013 Atténuations de charges - Remboursement maladie par la CPAM ou Assurance statutaire	28 265,41 €	30 000,00 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections - Travaux en régie (Fournitures + MO)	7 237,40 €	10 000,00 €
70 Produits de services, du domaine et ventes diverses	174 207,61 €	171 156,00 €
73 Impôts et taxes	50 039,64 €	19 700,00 €
731 Fiscalité locale	693 660,00 €	738 000,00 €
74 Dotations et participations	343 743,16 €	283 000,00€
75 Produits de gestion courante	29 448,89 €	29 000,00 €
76 Produits financiers	44,92 €	40,00 €
77 Produits spécifiques	75 000,00 €	0,00 €
78 Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions	0,00 €	50,00 €
002 Résultat reporté		120 365,74 €

TOTAL RECETTES	1 401 647,03 €	1 401 311,74 €
-----------------------	-----------------------	-----------------------

Section d’investissement :

	Compte Financier Unique 2024	Budget Primitif 2025
Remboursement emprunts	41 490,07€	34 000,00 €
Opérations patrimoniales	4 540,00€	
Dépôts et cautionnement		1 300 ,00€
AC Grand Poitiers	37 549,00€	39 634,00€
Subvention équipement logement sociaux		4 650,00€
RESTES A REALISER	426 974,55€	426 974,55€
Nouveaux crédits dépenses voire tableau investissement	182 767,55€	459 681,02€
Travaux en régie	7 164,13€	10 000,00€
TOTAL DEPENSES	700 485,30€	976 239,57€
Solde d’exécution d’investissement		224 756,57€
Virement de la section de fonctionnement		67 490,00€
F C T V A	29 524,36€	17 000,00€
Taxe Aménagement	8 648,64€	5 000,00€
Excédent fonctionnement	11 000,00€	
EMPRUNT		168 000,00€
SUBVENTIONS	53 593,40€	158 900,00€
RESTES A REALISER	280 793,00€	280 793,00€
Caution locaux commerciaux		1 300,00€
Amortissement AC GD PTS	44 796,33€	53 000,00€
Autres opérations d’ordre entre sections vente terrain	75 000,00€	
Opérations patrimoniales	4 540,00€	
TOTAL RECETTES	507 895,73€	976 239,57€

Question 12 : Compte Financier Unique 2025 Budget principal Commune

Le Maire sort de la salle
 Mise aux Voix Contre 0 ; Abstentions 0 ; Pour 12

Question 13 : Affectation du résultat 2024 Budget principal Commune

Résultat de Fonctionnement

Dépenses	1 325 855,59€
Recettes	1 401 647,03€

Résultat reporté 2023	75 791,44€
Résultat 2024 reporté en 2025 au compte 002	120 365,74€

Résultat d'Investissement

Dépenses	273 510,75€
Recettes	227 102,73€
Résultat reporté 2023	271 164,59€
Résultat 2024 reporté en 2025 au compte 001	224 756,57€

Mise aux voix Contre 0 ; Abstentions 0, Pour 13

Question 14 : Vote du Budget primitif 2025 Budget principal Commune

Mise aux voix Contre 0 ; Abstentions 0 ; Pour 13

Question 15 : Vote des taux d'imposition

Les taux d'imposition restent inchangés

- Taxe d'habitation 15,98€
- Taxe foncier bâti : 24,74%
- Taxe Foncier non bâti : 45,76%

Mise aux voix Contre 0 ; Abstentions 0 ; Pour 13

Question 16 : Vote de la subvention pour le budget de la Caisse des Ecoles

Lydie PROVOST : Afin d'équilibrer le budget de la Caisse des Ecoles, il est proposé le versement d'une subvention d'un montant de 11 000,00€

Mise aux voix Contre 0 ; Abstentions 0 ; Pour 13

Question 17 : Vote de la subvention pour le budget du CCAS

Lydie PROVOST : Afin d'équilibrer le budget du CCAS, il est proposé le versement d'une subvention d'un montant de 27 410,00€

Mise aux voix Contre 0 ; Abstentions 0 ; Pour 13

Vote des subventions aux associations

Emmanuel Bonnet : Dossiers étudiés en commission d'attribution des subventions. L'association Symphonie rencontre des problèmes financiers et donc augmente le montant de la participation des communes. Une cagnotte en ligne a été mise en place pour faire appel aux dons. Une décision sur le maintien de l'association sera prise avant la fin de l'été. Ils ont diversifié leur activité, créé une chorale. Une commune et le Département se sont désengagés.

Question 18 : Vote subvention pour la subvention « Symphonie »

Mise aux voix : Contre 0 ; Abstentions 0 ; Pour 13

Question 19 : Vote subvention pour la « Bibliothèque »

François Hervouet ne prend pas part au vote

Mise aux voix : Contre 0 ; Abstentions 0 ; Pour 12

Question 20 : Vote Subvention pour « Béruges Sport Nature »

Magali Principaud ne prend pas part au vote

Mise aux voix : Contre 0 ; Abstentions 0 ; Pour 12

Question 21 : Vote Subvention pour « Béruges en Fêtes »

Mise aux voix : Contre 0 ; Abstentions 0 ; Pour 12

Question 22 : Vote Subvention pour « le Comité de Jumelage »

Joëlle Garcia et Laurence Guittet ne prennent pas part au vote

Mise aux voix : Contre 0 ; Abstentions 0 ; Pour 11

Question 23 : Vote Subvention pour le « Foyer d'Education Populaire et Sportif »

Laurence Guittet ne prend pas part au vote

Mise aux voix : Contre 0 ; Abstentions 0 ; Pour 12

Question 24 : Vote Subvention pour « les Sal'o'Bars »

Christophe Bonneau ne prend pas part au vote

Mise aux voix : Contre 0 ; Abstentions 0 ; Pour 12

Question 25 : Vote des autres subventions associatives voir tableau

Mise aux voix : Contre 0 ; Abstentions 0 ; Pour 13

Question 26 : Fond de concours voirie 2025

Proposition de verser un fonds de concours voirie à Grand Poitiers afin de financer les opérations d'investissement de voirie. Il est proposé un montant de 20 000,00€

Mise aux voix : Contre 0 ; Abstentions 0 ; Pour 13

Question 27 : Subvention départemental ACTIV 3

Le Département de la Vienne accompagne les communes pour financer leur investissement via un dispositif nommé ACTIV. Il est attribué un montant de 24 900,00€ pour la commune de Béruges. Il est proposé au conseil municipal d'autoriser le maire à déposer un ou plusieurs dossiers de demande de subvention pour obtenir cette somme.

Mise aux voix : Contre 0 ; Abstentions 0 ; Pour 13

Questions diverses :

Pas de questions diverses

Fin de la séance 22h10

Monsieur le Maire

Olivier KIRCH



Secrétaire de séance

Lydie PROVOST

